

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 2 MARS 2022 A 19 H 00 AU FOYER SOCIO CULTUREL**

Application de la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 et le décret n° 2021-699 du 1er juin 2021 modifié détaillent les règles applicables relative aux réunions des assemblées délibérantes.

L'an **deux mil vingt deux le deux mars à dix-neuf heures**, les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle du foyer socio-culturel suite à la convocation **du 22 février 2022**.

### **Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :**

Jean-Paul HILPERT, François SALING, Eliane FISCHER, Tulio PALA, Sandrine BOESZE, Dominique LEBLANC, Lionel ULLMANN, Philomène MARGANI, Sandrine TOURDOT, Françoise NAPOLI, FORTE Nadine, SNIATIECKI Jonathan

### **Procurations et absents excusés**

DI PIETRO Francesca donne procuration à Philomène MARGANI  
SCHMITT Marie-Rose donne procuration à Eliane FISCHER  
PROFIT Jean donne procuration à Dominique LEBLANC  
GATTERA Walter donne procuration à Tulio PALA  
BECKER Dany donne procuration à Lionel ULLMANN  
GIGLIA Jonathan

### **Absents**

Souhaila BOUKROUNA, ARNOLD Marie-Louise, KOC Serdal, BOTZUNG Pascale, Frédéric BAUMANN

### **Approbation du dernier compte rendu**

Le conseil municipal est appelé à adopter le compte rendu du 3 février 2022.

### **Désignation du secrétaire de séance**

En vertu de l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal décide de désigner Mme Françoise NAPOLI en qualité de secrétaire de séance.

## **I FINANCES**

### **I.A. Compte Administratif 2021 Budget Principal**

Le Conseil Municipal décide d'adopter à la majorité (2 abstentions ULLMANN et BECKER (procuration à M. ULLMANN) le compte administratif 2021 dont les résultats sont les suivants :

### **Compte administratif 2021 – Budget Principal**

REALISATIONS	SECTIONS	DEPENSES	RECETTES	POUR INFO
EXERCICE 2021	FONCTIONNEMENT	1 300 421,71 €	1 519 355,06 €	EXCEDENT 218 933,35 €
	INVESTISSEMENT	718 774,91 €	486 806,17 €	DEFICIT - 231 968,74 €
	REPORTS			
REPORT EXERCICE N-1	FONCTIONNEMENT		139 901,16 €	139 901,16 €
	INVESTISSEMENT	- €	296 101,05 €	296 101,05 €
	TOTAL REALISATIONS + REPORTS	2 019 196,62 €	2 442 163,44 €	422 966,82 €
RESTES A REALISER REPORT EN 2022	FONCTIONNEMENT			
	INVESTISSEMENT	1 815 500,00 €	897 346,00 €	- 918 154,00 €
RESULTAT CUMULE	FONCTIONNEMENT	1 300 421,71 €	1 659 256,22 €	358 834,51 €
	INVESTISSEMENT	2 534 274,91 €	1 680 253,22 €	- 854 021,69 €
	TOTAL CUMULE	3 834 696,62 €	3 339 509,44 €	- 495 187,18 €

### I.B. Approbation des comptes de gestion du trésorier

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver le compte de gestion du trésorier qui présente les mêmes résultats pour l'exercice 2021 (compte administratif du budget principal).

### I.C. Affectation du résultat (budget principal 2021)

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de **358.834,51 €**.

Décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
<b>A. Résultat de l'exercice</b>	218 933,35 €
<b>B. Résultat antérieurs reportés</b>	139 901,16 €
<b>C. Résultat à affecter</b>	
"= A+B (hors restes à réaliser) (si c'est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	358 834,51 €
<b>D. Solde d'exécution d'investissement</b>	64 132,31 €
<b>E. Solde des restes à réaliser d'investissement</b>	918 154,00 €
En Dépenses	1 815 500,00 €
En Recettes	897 346,00 €
<b>Besoin de financement (D-E)</b>	- 854 021,69 €
<b>AFFECTATION = C</b>	358 834,51 €
<b>1) Affectation en réserves R 1068 Investissement</b>	358 834,51 €
G= au minimum, couverture du besoin de financement	
<b>2) H Report en fonctionnement R 002</b>	
DEFICIT REPORTE D 002	

## I.D. DEMANDES DE SUBVENTIONS DIVERSES

Suite à la réunion de la Commission à la Vie Associative du 28 février 2022 le conseil municipal décide d'attribuer à la majorité les subventions ci-dessous comme suit :

LIBELLE DU DEMANDEUR	OBJET	Montant proposé par les membres de la commission	Montant alloué par le Conseil Municipal	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
Amicale des Pompiers de Farébersviller	Matériel JSP	500,00 €	500,00 €	12		
Prévention routière de Metz	Education routière (écoles)	100,00 €	100,00 €	12		
Krebs Ninon de Théding	Championnat de VTT	1 000,00 €	1 000,00 €	11		1 (FISCHER E.)
Amicale des Portes Drapeaux Anciens combattants de Forbach	Subvention de roulement et d'aide	150,00 €	150,00 €	12		

## I.E. Affaire Commune de Théding contre KOENIG

### • Demande de provision

La Commune de Théding a été saisie par le cabinet d'Avocats BURKATZKI – LUDWIG de Sarreguemines dans le cadre de la procédure qui oppose la commune de Théding à M. KOENIG.

A cet effet une provision de 1.800 € a été demandée dans le cadre de cette affaire (convention d'honoraire).

Le Conseil Municipal après délibéré décide **à l'unanimité**

- **De verser** la somme de 1.800 € au cabinet d'Avocats Me BURKATZKI François et René LUDWIG domicilié à Sarreguemines dans le cadre du dossier qui oppose la commune de Théding à M. KOENIG dans l'affaire d'aliénation du terrain à M. ZILLIOX.

L'avance fera l'objet d'un remboursement au titre de la protection juridique signée auprès de Groupama Grand 'Est diminué d'une franchise de 10 %.

## I.F. Demande de remboursement de parts sociales du Crédit Agricole

Le conseil municipal décide, **à l'unanimité**,

- **De solliciter auprès du** Crédit Agricole de Lorraine le remboursement des parts sociales d'un montant estimé à 150 €. Celles-ci sont référencées 86425836846.

Un courrier accompagné de la présente décision pour le remboursement concerné sera adressé à la Caisse en question

## II DIVERS

- Recours gracieux de Mme CAMMARATA
  - Information sur le courrier adressé au cabinet d'avocats dans le cadre de cette affaire
- Elections : bureaux de votes : permanences – préparation du bureau de vote.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 15**